

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SYNDICAT ASL LA JOIE DE VIVRE

SAMEDI 31 août 2024

Le samedi 31 août sur convocation de son président, les élus du syndicat de l'ASL « la joie de vivre » se sont réunis chez M. Martin Alain 3, allée Fernand Raynaud.

Sont présents.

M. ALAIN MARTIN Président

M. MICHEL MOUTTET Vice-Président

M. JEAN. LOUIS MIARA Secrétaire

M. ALAIN TAHON Trésorier

M. GERARD NEGRO Membre

M. MICHEL CHAUTARD Membre

M. GUILLAUME EVRARD Membre absent excusé

À 18 h, le quorum étant atteint, le syndicat peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Point sur les travaux en cours
- Travaux à programmer en 2025 et à mettre à l'OdJ
 - Travaux récurrents pour 2025 sur les espaces verts, Eucalyptus à élaguer, cyprès à abattre, bornes à incendie, stocks de bois à évacuer...
- Réserve financière
 - Relance des paiements
- Situation comptable pour le second semestre 2024
 - Taille arbustes et bords de route, luminaires, palmier malade, eaux usées
- Communication
- Maintenance du site internet
- Devenir de l'ASL

Lors de la réunion du syndicat/bureau, nous avons abordé la fin des travaux demandés par la sécurité civile. Le devis proposé par l'ONF est inacceptable 28 000 €. On devrait s'en sortir avec un coût inférieur à 15 000 € avec Lf paysage.

Le dernier devis établi le 26 janvier 2024 par Lf pour cette parcelle s'élevait à 8352 € pour 23 pins et 13 abattages de bosquets de chênes. Le nombre de pins marqués par l'ONF est de 39 soit 16 de plus. Compte tenu des diamètres il faut compter entre 200 et 300 € par pins ce qui nous emmènerait vers 12 000 €. A cette somme il faudra ajouter le débardage du terrain qui compte tenu de sa configuration ne sera pas une opération aisée. 39 pins représentent un certain nombre de m³. Un premier calcul sur la base d'un diamètre de 0,45 m et d'une longueur de 8 m donnerait environ 50 m³. Je table donc sur un budget de 15 000 €.

Pour éviter de trop prélever de l'argent dans notre réserve, on pourrait effectuer l'opération en deux temps : septembre 2024 et février 2025.

Pour le budget de l'année prochaine au-delà des travaux programmés annuellement pour les espaces verts : débroussaillage, taille des arbustes, propreté des bords de routes et des postes à financer : impôts, assurance, luminaires... il nous faudra nous débarrasser des deux stocks de bois situés allée F. Blanche et allée C. Chaplin.

L'épouse de M. Martin a cherché des preneurs via les réseaux sociaux, cela a donné des résultats mitigés. Par ailleurs, cela nous oblige à être présents lors de l'enlèvement par des personnes extérieures à l'ASL.

Michel Chautard a pris contact avec des entreprises qui cherchent du bois pour produire des granulés. Le but est de faire évacuer le bois gratuitement.

Les entreprises ont toutes répondu qu'elles ne pouvaient pas satisfaire notre demande du fait de la nature du bois. Il leur est interdit de faire des granulés avec des pins.

Nous déciderons en février 2025 si nous devons faire évacuer ces deux tas.

Le budget 2025 tiendra compte de cette possibilité.

Travaux à programmer et à mettre à l'OdJ

Bornes à incendie

Inspection des bornes à incendie (obligation) prévoir 800 €

Végétaux

Sur la partie basse du Bd, il serait judicieux d'effectuer un abattage de certains cyprès et des élagages. Voir photos.

Taille d'un eucalyptus en bord de Bd signalé comme dangereux par M. Depra

Élimination du palmier malade compter 800 € à exécuter si possible sur le budget 2024

M.Tahon signale que tous les cyprès sont malades et qu'il faudrait les abattre.

M.Martin suggère que dans un premier temps on abatte les cyprès à proximité de la route et que l'on taille les arbres proches de la signalisation routière.

Devis à établir

Réserve financière

Son montant actuel est fixé à 16 000 €

M. Tahon propose d'augmenter ce montant pour garantir une trésorerie suffisante afin de compenser les paiements en retard.

M. Mouttet s'oppose à cette proposition, considérant que ce n'est pas aux bons payeurs de proposer des facilités de caisse aux mauvais payeurs.

M. Martin considère que compte tenu de l'effort financier que nous avons demandé aux colotis en 2024, nous maintiendrons le montant de la réserve financière à 16 000 euros pour l'exercice 2025. Par contre, la date de l'appel de fonds sera fixée au 31 mars 2025 au lieu du 30 avril.

Systématiquement lors des envois de documents, PV d'AG et loti-info nous associerons l'état comptable nominatif des paiements.

Relance des paiements

M. Tahon dans la première quinzaine de septembre relancera pour une dernière fois les retardataires par courriel en les avertissant que la prochaine demande s'effectuera par lettre RAR à leurs frais avec application des pénalités selon l'article 22 des statuts de 1 % par mois de retard en référence à la date d'échéance.

Situation comptable pour le second semestre 2024

Actuellement nous avons en caisse 8545 € sur le compte courant, 20 083 € sur le livret A et 3345 € à recouvrir.

Pour le dernier semestre, nous devons déboursier : 1506 € pour les luminaires

2500 € de taxe foncière 1932 € de pour les tailles des arbustes et le nettoyage des bords de routes.

L'élimination du palmier devrait nous coûter environ 800 € et l'examen de la canalisation qui relie le Bd de la joie de vivre à l'allée Sardou 800 € environ.

Concernant les abattages de la parcelle CV 199, le montant devrait se situer avec le débardage entre 12 000 et 15 000 €.

Au total, nous allons devoir décaisser : 7538 € + 15 000 € ce qui nous laisserait au crédit de nos comptes 28628 – 22 538 = 6090 € sans compter les créances à recouvrir de 3345 €

Nous déciderons en fonction du montant du devis de la parcelle cv 199 si nous effectuerons les travaux sur deux exercices : une première intervention en septembre 2024 et la seconde intervention en février 2025.

Inspection par la SAM, la canalisation des eaux usées qui part du poste EDF du Bd et rejoint l'allée Sardou en traversant les terrains de Mme Bellok et Belliard. Connaître son état nous permettrait d'anticiper des travaux d'entretien ou de réfection. Budget prévu 800 €

Communication

Dans l'ordre du jour, nous proposerons en fin de séance de présenter le site internet et les différentes rubriques et documents que les colotis doivent connaître.

En effet, nous constatons à la lecture des questions posées par les colotis que ceux-ci ignorent le contenu du site.

Maintenance du site internet,

La maintenance informatique du site est actuellement assurée par le fils de M. M. Mouttet. Il nous faudra reprendre contact avec Mme Florentin Defacque

Devenir de l'ASL

Sur le devenir de l'ASL. Ce point est crucial, nous rentrons dans la dernière année de notre mandat. A. Martin a effectué 4 mandats en tant que président et Michel Mouttet 5 mandats dont 3 en tant que vice-président auquel il faut ajouter son implication durant la période de reprise en main de l'ASL entre le départ de Mme Baroe en 2012 et la nomination du nouveau bureau par le cabinet Huertas le 9 janvier 2014. Nous considérons qu'il est temps pour nous d'assurer le relai et de passer la main. Ce qui ne veut pas dire nous abandonnerions le syndicat/bureau, mais nous ne postulerions pas à un poste de direction (vice-président ou président) si nous présentions nos candidatures lors de l'AGE de 2025.

M. Miara nous signifie qu'il n'est pas intéressé et qu'il envisage de ne pas poursuivre son activité lors de la dernière année de son mandat en 2025.

MM. Tahon et Negro ne peuvent pas s'impliquer plus du fait de leurs activités professionnelles. Nous pensons qu'il en est de même pour M. Evrard en raison de son statut de militaire qui l'oblige à de fréquentes missions hors Toulon.

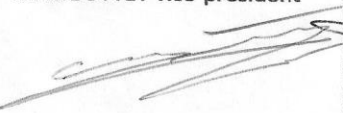
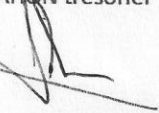
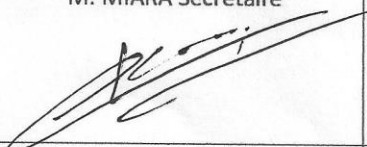
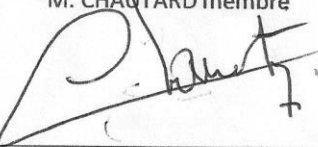
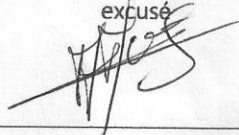
M. Chautard décline le poste pour raison de santé. M. Chautard a précédemment effectué deux mandats en tant que vice-président sous la mandature de M. Martin et deux mandats en tant que membre sous la mandature de M. Frigière. Il suggère que nous établissions une liste de colotis jeunes retraités avec lesquels nous pourrions prendre contact. Les modalités restent à définir.

Nous avons un an devant nous pour nous préparer à cette échéance et recruter des candidats.

Lors de l'AG, en fin de séance, en même temps que la présentation du site internet nous exposerons ce sujet en mettant en évidence les 3 scénarios possibles : nomination d'un nouveau bureau de bénévoles,

nomination d'un nouveau bureau de bénévoles avec une assistance administrative par un gestionnaire de biens, ou scénario catastrophe mise sous tutelle.

Au terme de ces échanges, à 20 h la réunion est achevée

A. MARTIN Président 	M. MOUTTET vice-président 	A.TAHON trésorier 
M. MIARA Secrétaire 	M. CHAUTARD membre 	M. EVRARD membre absent excusé 
M. NEGRO membre 